

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2009**

**PRESENTS** : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Adjoints, Damien JASPARD, Michel SCHNEIDER, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Pierre MAUCOURT, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Christine RASMUS, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES** : NEANT

**ABSENTS NON EXCUSES**: Thierry TRESSE, Christine KIEFFER.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 23 Février 2009 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Madame Jacqueline LEGAY est nommée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **087. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF M14 2008**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2008 chapitre par chapitre :

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 268 370,17 €

- Recettes : 407 072,42 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 138 702,25 €

Résultat reporté : néant

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 138 702,25 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 305 361,39 €

- Recettes : 262 980,67 €

Le déficit de résultat de l'exercice s'élève à 42 380,72 €

Le déficit de résultat reporté s'élève à 29 658,00 €

Le résultat de clôture fait ressortir un déficit de 72 038,72 €

Résultat des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées : 69 720,00 €

- Recettes d'investissement restant à réaliser : Néant

Soit un besoin de financement global de 141 758,72 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1<sup>er</sup> Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif M14 2008 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

**088. VOTE DU COMPTE DE GESTION M14 2008**

*Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion M14 2008 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2008.*

*Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion M14 2008 à l'unanimité.*

**089. AFFECTATION DU RESULTAT M14**

*Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2008 affichant les résultats suivants :*

*Section Fonctionnement :*

*Excédent de résultat de clôture s'élevant à 138 702,25 €*

*Section Investissement :*

*Déficit de résultat de clôture s'élevant à 72 038,72 €*

*Déficit des restes à réaliser s'élevant à 69 720,00 €*

*Besoin de financement s'élevant à 141 758,72 €.*

*Soit un besoin de financement global de 3 056,47 €*

*Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 138 702,25 € de la manière suivante :*

- *Affectation au compte 1068 (I R) du Budget Primitif 2009 la somme de 115 917,25 €*
- *Affectation au compte 002 (FR) du Budget Primitif 2009 la somme de 22 785,00 €.*

**090. TAXES COMMUNALES 2009**

*Avant de présenter le budget primitif, Monsieur le Maire expose l'état de notification des taxes communales et propose au Conseil de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales à savoir :*

- *Taxe d'Habitation 11,63 % dégageant un produit de 54 080 €*
- *Taxe Foncière Bâti 9,50 % dégageant un produit de 31 854 €*
- *Taxe Foncière Non Bâti 26,35 % dégageant un produit de 9 618 €*

*L'ensemble des trois taxes rapporteront donc un produit de 95 552 € pour 2009, sans coefficient de variation.*

*Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.*

*En ce qui concerne le prix des autres taxes, Monsieur le Maire propose de les maintenir, à savoir :*

- *Eau part communale : 0,23 €*
- *T.L.E. (Taxe Locale d'Equipement) : 5 %*
- *Raccordement au réseau d'eau : 55 €*
- *Concession Cimetière : 100 €*

*Considérant l'implantation d'un espace columbarium situé au cimetière de Marieulles rue des Côtes, Monsieur le Maire propose au Conseil de maintenir le prix de la case à 1 000 € pour 2009.*

*Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.*

**091. VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14 2009**

Section Fonctionnement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 265 050 €.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

Section Investissement

Monsieur le Maire propose chapitre par chapitre les dépenses et recettes d'investissement qui s'élèvent à 306 055,25 €.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

**092. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU M49 2008**

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2007 chapitre par chapitre :

Section Exploitation :

- Dépenses : 5 402,00 €

- Recettes : 6 496,21 €

L'excédent de résultat de l'exercice s'élève à 1 094,21 €

Résultat reporté : néant

Le résultat de clôture fait ressortir un excédent d'un montant de 1 094,21 €.

Section Investissement :

- Dépenses : 262 704,61 €

- Recettes : 99 000,58 €

Le déficit de résultat de l'exercice s'élève à 163 704,03 €

L'excédent de résultat reporté s'élève à 37 358,31 €

Le résultat de clôture fait ressortir un besoin de financement d'un montant de 126 345,72 €.

Résultat des restes à réaliser : Néant

Soit un besoin de financement global de 125 251,51 €

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour ne pas participer au vote.

Monsieur Jacky MERY, 1er Adjoint, propose aux Conseillers de passer au vote.

Le Compte Administratif Eau M49 2008 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire est invité à reprendre sa place au sein du Conseil.

**093. VOTE DU COMPTE DE GESTION EAU M49 2008**

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion Eau M49 2008 de Monsieur le Percepteur qui est fidèle au Compte Administratif 2008.

Le Conseil Municipal approuve ce Compte de Gestion Eau M49 2008 à l'unanimité.

**094. AFFECTATION DU RESULTAT EAU M49**

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2008 affichant les résultats suivants :

Section Exploitation

Excédent de résultat de clôture de 1 094,21 €

Section Investissement :

Besoin de financement de résultat de clôture s'élevant 126 345,72 €

Besoin de financement global s'élevant à 125 251,51 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 1 094,21 € de la manière suivante :

- Affectation au compte 002 (F R) du Budget Primitif 2009 la somme de 1 094,21 €.

**095. VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU M49 2009**

Monsieur le Maire propose pour cette année un budget de :

- 10 587,21 € en dépenses et recettes d'exploitation
- 127 838,72 € en dépenses et recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal approuve ce budget à l'unanimité.

**096. ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR**

Dans le cadre de l'Amicale des Maires du Canton de Verny, Monsieur le Maire expose au Conseil proposition et démonstration ont été effectuées aux maires pour permettre aux communes intéressées d'acquérir un défibrillateur cardiaque pour un montant de 1 250 €.

Un large débat s'instaure pour définir l'endroit le plus adapté.

Après une large discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord, pour l'acquisition de ce matériel.

**097. SUBVENTION ASSOCIATION F.E.P. 2009**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de subvention sollicitée par le F.E.P. d'un montant de 2 500 €.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer cette subvention au F.E.P.

**098. PARTICIPATION ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de participation financière sollicitée par Monsieur le Président de la section football pour le remplacement de l'éclairage du terrain de foot de Marieulles s'élevant à 1 400 €.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention d'un montant de 700 € qui sera versé au F.E.P. chargé d'affecter cette participation financière à la section football.

**099. ACQUISITION DE TERRAIN**

Dans le cadre des réserves foncières de la commune, Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'opportunité d'acquérir un terrain situé en Zone 1 NAE Section 9.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord d'acquiescer ce terrain et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires, demande d'évaluation aux Services des Domaines, négociation avec le propriétaire, signature de l'acte notarié.

**100. TELEDISTRIBUTION LOTISSEMENT « QUARTIER DESSOUS-LA-VILLE »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le Quartier Dessous-la-Ville est desservi par une antenne collective en signal analogique. A l'échéance 2010, passage national du réseau en signal TNT.

Monsieur Michel SCHNEIDER ayant effectué une enquête auprès des 42 foyers pour connaître leur avis sur la réalisation des travaux de modification du réseau.

Selon devis établi par l'Entreprise BURG, le coût des travaux sera réparti entre les foyers acceptant le raccordement.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux à condition que les foyers intéressés s'engagent à se répartir le coût des travaux.

**101. CA2M : DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Vu l'arrêté préfectoral n° 2006-DRCL/1-057 en date du 22 Décembre 2006 portant extension du périmètre de la CA2M aux communes de FEY et MARIEULLES ;

Vu la délibération de la CA2M du 28 Janvier 2002 portant constitution de la Commission d'évaluation des transferts de charges ;

Monsieur Pierre MUEL est désigné à l'unanimité.

**102. ADHESION DES COMMUNES DE LEMUD ET VILLERS-STONCOURT AU SIVT DU PAYS MESSIN**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la notification de l'arrêté préfectoral n° 2009-DRCLAJ/1-015 du 25/02/2009 autorisant l'adhésion des communes de Lemud et Villers-Stoncourt au Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin.

**103. SODEVAM : RAPPORT D'ACTIVITE 2008**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2008 de la SODEVAM.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

**DIVERS**

Infos diverses :

- Nettoyage de Printemps Samedi 28 Mars 2009 9H00 devant le Foyer.
- Marché de Pâques Samedi 28 Mars 2009 13H00 au Mille Club à Fey.
- Décès de l'Abbé MAYEUR, cérémonie du Mercredi 25 Mars 2009 14H30 à Louvigny.
- « Une Rose... Un espoir » passage des motards Dimanche 26 Avril vers 9H00 à Marieulles.

Marieulles, le 27 Mars 2009

Le Maire,  
P.MUEL